ROPACH CANTINE - PORTAIL FAMILLE

INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Rendez-vous sur le site <u>www.ropach.com</u>



Pour vous connecter, cliquer sur l'icône suivant.

Pour votre première connexion, vous devez saisir votre adresse email et le mot de passe reçu sur votre boîte mail. Cliquer ensuite sur « Se connecter ».

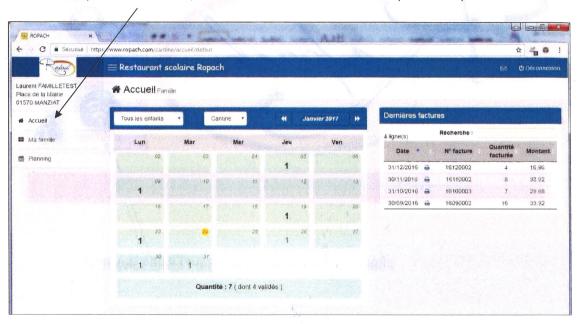


Pour les connexions suivantes, si vous avez oublié votre mot de passe, en cliquant sur « Mot de passe oublié ? », un nouveau mot de passe sera envoyé automatiquement à votre adresse email.

On arrive sur le planning des présences ce qui permet d'inscrire ou de désinscrire **exceptionnellement** un enfant en cliquant sur le jour désiré. On peut aussi consulter le menu de la semaine.



En cliquant sur l'Accueil, on visualise un bilan mensuel des présences par enfant.

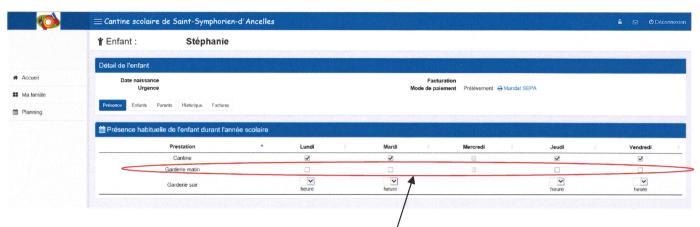


En cliquant sur Ma famille, vous pouvez vérifier les infos de facturation. Pour se déconnecter Vous pouvez modifier votre mot de passe ou envoyer un message. ROPACH C Q # 4 8 ■ Restaurant scolaire Ropach **O** Déconnexi Laurent FAMILLET **SE** Ma famille : **FAMILLETEST** Place de la Mairie 01570 MANZIAT Détail de la famille # Accueil Adresse facturation Mr ou Mme FAMIL ETEST Laurent Mode de palement Prélèvement Amandat SEPA Ma famille 01570 - MANZA m Planning Profil Parents Factures * Les enfants de la famille O Ajouter un enfant à la famille Enfant Particularité Date naissance Urgence (personne) FAMILLETEST Gaetan

Pour inscrire vos enfants à la garderie, il faut cliquer sur le nom de l'enfant

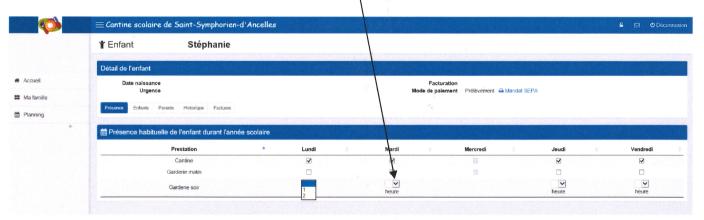


Sur la première ligne, vous avez les inscriptions cantine.



Pour la garderie du matin, il suffit de cocher les jours de présence.

Pour la garderie du soir, il faut appuyer sur la flèche du bas pour voir apparaître 1 ou 2 qui correspondent aux heures de présence (sélectionnez 1 si vous récupérez votre enfant avant 17 h 30, sélectionnez 2 si vous récupérez votre enfant après 17 h 30).



Dans l'exemple ci-dessous, l'enfant est inscrit lundi, mardi et vendredi à la cantine. Pour la garderie, il est inscrit lundi et mardi matin, jeudi de 16h30 à 17h30 maximum et vendredi de 16h30 à 18h30 maximum.

